

BACHELOR DROIT ET RH

**TITRE RNCP DE NIVEAU 5
"ASSISTANT RESSOURCES
HUMAINES" – RNCP
N°35030 ENREGISTRÉ LE
03/11/2020 À FRANCE
COMPÉTENCES.**

PRÉREQUIS

Notre Bachelor Droit et ressources humaines est ouvert à tous les étudiants désireux d'évoluer dans le domaine du droit et des RH.

- Prérequis pour intégrer le Bachelor 1ère année : baccalauréat ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 2ème année : bac+1 ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 3ème année : bac+2 ou diplôme étranger équivalent

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à un accompagnement personnalisé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :
Hélène Marmande - Email : hmarmande@ecoleisd.com
Tél : 01.40.70.46.15

DÉLAI DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES:

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission :
15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

L'objectif est avant tout de transmettre aux étudiants de solides bases théoriques et académiques par l'apprentissage des fondamentaux en droit et ressources humaines. Il s'agit également de communiquer aux étudiants une véritable culture du droit, l'idée de droit n'ayant de sens qu'en référence à un système de valeurs, de normes et de cultures. Il s'agit enfin, dès la première année d'étude, de sensibiliser les étudiants aux pratiques du monde du travail, mais également de leur permettre d'accéder à un niveau d'expression écrite, puis orale, soutenu, indispensable à leur bonne évolution. L'objectif de tout étudiant consiste donc à obtenir 60 ECTS à la fin de chaque année d'études, selon des modalités d'obtention qui sont définies par le Règlement des examens de l'Institut Supérieur du Droit.

DE LA 1ÈRE À LA 3ÈME ANNÉE DE DROIT
(HORS PARCOURSUP)

DURÉE

350h par année pour le Bachelor 1 et 2
290h par année pour Le Bachelor 3 qui s'effectue en alternance (stage ou contrat de professionnalisation)

CONTACT

<https://institutsuperieurdudroit.fr/contact>

PERFORMANCE

- Taux de satisfaction des entreprises d'accueil : 97,87 %
- 93,42 % des étudiants estiment que l'alternance leur a permis d'avancer dans leur projet professionnel
- Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 90,60 %

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Rentrée d'octobre : Du 15 septembre au 30 juin
Rentrée de janvier : Du 5 janvier au 30 juin

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

L'objectif est de transmettre aux étudiants les connaissances et compétences fondamentales en droit et ressources humaines, notamment par la résolution de cas pratiques.

Les trois années du Bachelor permettent à l'apprenant d'acquérir les capacités professionnelles suivantes :

- Acquérir les connaissances et compétences fondamentales en droit et droit social pour se positionner dans des fonctions RH qui intègrent nécessairement une forte dimension juridique;
- Appréhender la gestion des ressources humaines dans son ensemble pour prétendre à des postes clés en service juridique ou en direction des ressources humaines;
- Développer des compétences personnelles et relationnelles pour renforcer son leadership et intégrer le monde du travail avec force et sérénité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les cours en présentiel, une feuille d'émargement est signée en séance par les étudiants. Pour les cours en distanciel, un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants. Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus. Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant sur six matières (deux appartenant au tronc commun, une matière de rédaction d'actes en lien avec la spécialité choisie, 3 examens sur des matières relevant du domaine de spécialité choisi) et sur l'anglais. Les notes portant sur les matières faisant l'objet d'une évaluation se compensent entre elles. Le planning des examens est envoyé aux étudiants 3 semaines avant le début des examens en précisant le format écrit ou oral des examens. Les examens écrits peuvent être des études de cas, des consultations, des dossiers à rendre, des sujets de synthèse, des questionnaires à choix multiples... Si un étudiant ne valide pas les matières faisant l'objet de l'évaluation, il lui sera proposé une session de rattrapage. Une session de rattrapage est prévue chaque année en septembre.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les cours sont dispensés en présentiel ou à distance en e-learning.

- Enseignement à taille humaine
- 7 salles de classe à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e, permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions
- L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'e-learning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

TARIFS

Bachelor 1 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Bachelor 2 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Bachelor 3 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Dès la 3e année de Bachelor, la formation se déroule en alternance, avec 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise ou en cabinet.

L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage, d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. En cas de signature d'un contrat de professionnalisation, les frais de scolarité sont pris en charge à 100 % par l'entreprise employeur ou par son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré entre 80 % et 100 % du SMIC.

DÉBOUCHÉS

Le Bachelor droit et ressources humaines débouche sur les métiers suivants :

- Chargé de recrutement,
- Chargé de ressources humaines
- Conseiller en insertion professionnelle,
- Consultant en recrutement,
- Assistant RH et juridique,
- Chargé de projet en ressources humaines.

Il prépare également les étudiants à l'ensemble des cursus de Mastère 1 et de Mastère 2 de l'ISD débouchant sur les métiers du droit et des ressources humaines en entreprise. Diplôme d'école indépendant menant aux professions du droit et des ressources humaines en entreprise.